

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPERIALE

DU JEUDI, 8 JUIN 1797.

De Constantinople, le 30 Avril.

L'affaire de Smirne n'est pas encore terminée, quoique la tranquillité y soit entièrement rétablie. Les dommages que le feu a causés dans le quartier des francs sont à la vérité assez considérables, mais d'après l'estimation qu'on en a faite, la perte ne se monte cependant pas à la moitié de ce que les premières relations en avoient dit. Le Baile de la république de Venise soutient encore, autant que possible, les droits de son consul, et il est même assez clairement prouvé que les Jannissaires avoient été les premiers agresseurs, du moins par les expressions insultantes dont ils avoient accablé les esclavons.

On travaille en ce moment à l'équipement de l'escadre que le gouvernement destine à croiser dans l'Archipel; mais il est toujours fort incertain si le grand-amiral la commandera lui-même, ou si ce sera le Capitania qui prendra sa place. Le premier vient de mettre la dernière main au traité de paix entre la cour de Danemarck et la régence d'Alger; ce traité a déjà été signé de part et d'autre par les plénipotentiaires respectifs.

Il ne paroît pas que le gouvernement attache une grande importance à la révolte de Passuan-Ogli; du moins les mesures qu'il prend pour la réprimer sont très peu efficaces. Il y a des politiques qui croient appercevoir que cette révolte n'est qu'un jeu joué entre la Porte & Passuan-Ogli pour mieux cacher quelque grand projet. Le but réel seroit de rassembler des forces considérables du côté d'Andrinople, sous prétexte d'exterminer ces brigands, & de faire ensuite avancer précipitamment une armée vers les frontières, & prendre au dépourvu quelque puissance voisine. Pour venir à l'appui de ce sentiment, ces politiques prétendent avoir observé que l'internonce de la maison d'Autriche ayant demandé il y a quelques jours une conférence extraordinaire au Reis Effendi, a eu un très long entretien avec ce ministre. Il est assez probable que les préparatifs que la Porte a faits depuis longtems, & qui par leur étendue semblent devoir exciter l'attention de ses voisins, auront été le sujet de cette conférence extraordinaire.

De 10 Mai. — M. de Kotschoubei, envoyé de Russie, a eu hier au matin son audience du Grand-Seigneur; il avoit eu peu de jours auparavant celle du Grand-Visir, ainsi que c'est l'usage à chaque changement de règne; et il a été reconnu Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de l'Empereur Paul I.; la cérémonie a été selon l'étiquette d'usage: tous les bâtimens russes qui sont dans le port étoient pavillés, et ont salué avec leurs canons. M. de Kotschoubei avoit reçu peu de jours auparavant l'agréable nouvelle que M. le comte de Bezbarosko son oncle, avoit été élevé à la dignité de prince de Russie, que l'Empereur lui avoit donné son portrait enrichi de diamans pour le porter attaché sur son habit, et l'Impératrice le sien sur une bague magnifique.

De Londres, le 26 Mai.

L'on apprend que le général Conway a mandé de Blakhear (à 6 milles de Londres) au ministre de la guerre, M. Windham, qu'ayant voulu passer en revue l'artillerie pour lui faire prendre ensuite poste le long des côtes, afin de les mettre à l'abri d'une descente, il a éprouvé une résistance unanime et universelle, de manière qu'il a dû renoncer à son projet. La révolte est si générale que le général Conway n'a pu faire transporter une seule pièce de canon. Il se trouve en conséquence dans le plus grand embarras, et demande des instructions au ministre. L'on ignore encore les causes de cette insurrection, qui pourroit avoir les suites les plus fâcheuses, si on ne prend des mesures promptes et efficaces.

Les ouvriers des chantiers de la marine demandent aussi une augmentation de paye. Plus

leurs Irlandois, qui se trouvent à Londres, ont tenu jusqu'à présent des assemblées que la police s'est cru obligée de dissoudre à main armée. Il y a eu du sang répandu à cette occasion.

— Il a aussi éclaté des troubles à la Chine. Une partie des habitans des pays de montagnes est mécontente de ce que l'Empereur a choisi pour successeur au trône son quinziesme fils; ils veulent avoir son fils aîné pour souverain. Il a été déjà envoyé des troupes contre ces insurgens, mais jusqu'à présent elles n'ont pu réussir à les réduire. (*Traité de la Gazette de Hambourg.*)

De Berlin, le 30 Mai.

L'ambassadeur de la Porte Ottomane est attendu ici d'un moment à l'autre.

La Gazette de cette ville contient l'article suivant:

„Le ci-devant conseiller de guerre Zerboni, les marchands Contesta, de Hirschberg, et Zerboni le jeune, de Breslau, ainsi que le ci-devant capitaine de Leipziger, ayant été traduits devant les tribunaux comme prévenus de crime de Lèse-Majesté et de lèse-lois tendantes à la destruction de l'ordre et de la tranquillité du pays, ont été convaincus par des preuves et par leur propre aveu de ce crime: en conséquence, et par grace de S. M., ils ont été conduits dans différentes forteresses, pour y être détenus; savoir Zerboni l'aîné à Magdebourg, Contesta à Spertin, Zerboni le jeune à Spandau et de Leipziger à Grandenz. On informe ici, par ordre suprême, leurs familles et parens de leur sort, qu'ils ont bien mérité. — Berlin le 26 Mai 1797.

Goldbeck. Haugwitz.

Suite de Paris, du 30 Mai.

Le commandeur Ruffo, ambassadeur de S. M. Sicilienne le roi de Naples, auprès de la république françoise, est arrivé de Londres à Calais avec la suite.

On apprend du Piémont que le Roi de Sardaigne a envoyé M. le marquis de Colli pour complimenter le général Buonaparte, qui doit, à ce que l'on dit, se rendre dans peu à Turin. La démolition du château de Milan et de la forteresse de Mantoue a été suspendue depuis la signature des préliminaires de la paix.

Je ne fais si je me trompe (dit un de nos journalistes) mais je crois appercevoir quelque part, le projet de royaliser la république; on ne vous donne plus le titre de *citoyen*; on vous appelle *naissin*; on reprend les anciens noms, qu'on fait précéder, comme jadis, d'un noble de les journaux aristocrates, qui avoient cessé lors de la chute du trône, reparoissent. Depuis quelques jours, on entend dans toutes les rues les colporteurs qui crient à tue-tête le ci-devant *Journal de la cour et de la ville*, par le *peut Goussier*. — Un de ces journaux ose dire aujourd'hui que Dubois-Grancé mit le comble à les crimes en votant la mort de Louis XVI..

Voyez cette jeune marquise; elle est plus entêtée que jamais des folies de son ancien régime. Ces femmes veulent du luxe, des laquais, de belles voitures; elles aiment l'éclat de cour; les gouvernans les admettent au grand couvert, comme par le passé; ils établissent des thiafes, des courses, des bals, des concerts et des fêtes; on inocule le luxe et le plaisir dans les pores de la république, etc.

La gaité françoise n'est pas restée long-tems sous le scellé. On ne sauroit faire un pas dans Paris, sans en trouver quelque échantillon de la première qualité. Elle se communique aux passans de manière à faire juger que ceux qui la possèdent ne sont pas égoïstes. Il est impossible de ne pas rire de tout son cœur à la vue de plusieurs nouvelles caricatures, parmi lesquelles on distingue le *Bœuf à la mode*. Imaginez-vous voir un bœuf d'une gravité... Mais on fait que ces animaux sont très graves. Il faut décrire son accoutrement: un schall du dernier goût, descend en sautoir, de ses épaules sous le finon, & se replie négligemment entre les jambes. Une belle cravatte de mousseline proportionnée à la grosseur de son cou, lui cache la moitié du buffis; on si vous aimez mieux, du menton. Un chapeau de paille d'une coupe fort élégante; en un mot ce que l'on appelle un *chapeau à la folle*, est placé entre les deux cornes de l'animal, dans une position à peu près perpendiculaire, comme ceux des *nymphe à la mode*. Les deux pieds de devant sont chaussés de cathurnes extrêmement pointus, avec des rubans croisés en sautoir; les jambes de derrière sont cachées jusqu'aux jarrets dans des bottes également pointues, avec ces larges revers flottans que vous connoissez. Il seroit inutile d'observer que la queue du bœuf est retroussée & fixée sur la croupe au moyen d'un peigne courbe.

Modes. — Des négligés à longues barbes, des bonnets-chapeaux en linon, des turbans ornés de fleurs, quelquefois la simple chévelure, relevée en chignons larges & sans poudre; telles sont les coiffures qui rivalisent dans le moment avec le chapeau *spinser*, garni de satin vert-pomme, ou violet. Peu de variations dans la forme des robes, presque toujours blanches, pour détacher le *spinser*, couleur bleu ardoise, ou cul de mouche, c'est-à-dire, violet changeant; auanté de couleur souci. — Les séhals, roses ou chamois, souvent blancs, avec une bordure chinée. — Moins de rubans quadrillés qu'on ne l'auroit présumé, sans doute par la trop grande facilité de se les procurer, en collant sur un fond blanc les cartreaux verts & violets. — Souvent un bas de soye bleu ardoise, à coins aurore ou ponceau, sous une robe du plus beau blanc. — Des souliers pointus à l'ordinaire; mais moins garnis de paillettes, & toujours à talon plat.

Conseil des 500. — Séance du 28.

Pastoret fait une motion d'ordre contre les lois révolutionnaires. Il retrace avec énergie toute l'horreur des crimes qui souillèrent les pages de l'histoire. Il fait un tableau frappant des diverses époques où les scélérats ont usurpé le pouvoir souverain pour accabler la France de tous les maux. Les proscriptions du 31 Mai, les échaffauds dressés sur tous les points de la république, les massacres par-tout organisés; rien n'échappe à son pinceau. Il vient enfin à parler de la reprise de Toulon et des lois qui regardoient comme émigrés les fugitifs du Midi. Ces lois sont celles des 20 Fructidor an 5, et 2

Vendémiaire au 4. L'orateur demande le rapport de ces lois, qui a été déjà proposé dans un projet.

Le conseil ordonne l'impression du discours de Pastoret, la distribution du projet de rapport des lois dont il a parlé, et l'ajournement de la discussion à 24 heures après.

Le président proclame le résultat des scrutins faits dans la séance précédente :

Les membres de la commission des dépenses, sont, Dufresne, Praire, Ronzet, Prévot-Lacroix, Macaire, Donne-mer, Audier Maliger, Fery, Duchâtel Berthelin.

Les membres de la commission des finances, sont, Gilbert Desmolières, Duchâtel (de la Gironde), Dauchy (de Poise), Delande, Duchet, Lemarçay, Ozun.

Les membres de la commission de surveillance de la trésorerie, sont, Thibaudau, Dufresne, Dauchy (du Nord), Henry de Longueve, Bollet.

Séance du 29 — Berand, par motion d'ordre, demande que la discussion sur le divorce soit reprise lextidi prochain. — Décrété.

Vaublanc obtient la parole pour entretenir le conseil de l'état de St. Domingue. Il cite d'abord le message dans lequel le directoire dépeint cette colonie sous les couleurs les plus riantes. Il accuse le ministre de la marine d'être l'auteur de ce scandaleux message ; on a cherché, dit-il, à jeter un voile officieux sur la conduite des agens du directoire ; mais il est tems de déchirer ce voile ; la vérité peut maintenant se faire entendre ; nous pourrions éclairer le directoire, surveiller son ministre et demander la punition de ses agens. J'atteste la vérité des faits que je vais dire.

„Qu'a fait Santhonax à S. Domingue dans sa première mission ? Il a annoncé qu'il étoit investi de pouvoirs illimités ; il s'est comporté en conséquence. Il a levé des impositions, touché des sommes énormes, sans en rendre compte ; il a bombardé le Port-au-Prince, chassé les habitans, et facilité par ce moyen la prise par les Anglois. Il a incendié le Cap-François ; il a porté la peine de mort contre les malheureux qui venoient chercher au milieu des décombres les débris de leur fortune ; chaque jour il les faisoit fusiller par centaines, sur les bords de la mer, dont les flots engloutissoient à l'instant leurs cadavres. Il a fait incendier les vaisseaux qui étoient dans le port ; il a défendu aux femmes éplorées, aux enfans d'y chercher un asyle ; il a vendu des passeports 1650l. Ces faits sont consignés dans des actes signés et avoués de lui.

„Santhonax a-t-il été puni ? Non. Ses accusateurs ont été pour suivis, proscrits, jetés dans les cachots. Il a été renvoyé à S. Domingue, couvert de la pourpre dictatoriale.

„Quelle a été la conduite de Santhonax dans

sa seconde mission ? Toutes les pièces s'accordent à présenter cette colonie comme gémissant sous le gouvernement militaire et sous le despotisme des nègres ignorans et criels.

Vaublanc cite une foule de faits, tirés des lettres de Rochambeau, de l'ordonnateur Ferrati, etc. etc. En voici quelques-uns :

„Il n'y a à S. Domingue de liberté que pour les chefs africains ; les blancs sont par eux proscrits, et les noirs traités comme des bêtes de somme. Quand on voudra diminuer leur pouvoir, ils pousseront les noirs à la révolte. Il faudra les combattre pour les faire travailler.

„Saint-Domingue exportoit autrefois 200 millions de marchandises, aujourd'hui elle peut à peine suffire à ses dépenses intérieures, et à l'entretien d'une force armée qui n'est pas de 4 mille hommes.

„Les agens du directoire n'ont pas eu plutôt mis les armes aux mains des Nègres, que ceux-ci se sont révoltés, ont massacré les Blancs, se sont massacrés eux-mêmes ; ils vendent aux Anglois leurs propres enfans. Le ministre a nié ces faits ; mais les arrêtés de ces agens qui proclament cette partie de Saint-Domingue en danger, en prouvent la vérité.

„Leborgne qui s'enorgueillissoit d'être appelé le *Marat* des Antilles, jouit de toute la confiance des commissaires ; par ses ordres 500 Blancs ont péri dans les tortures les plus raffinées. Leblanc, agent du directoire, disoit devant Santhonax, que les Nègres massacroient les François au nom de Santhonax. Les agens reconnoissent, 7 mois après leur arrivée, que la phisionomie blanche est un titre de proscription dans la partie du Sud ; c'est ainsi, au dire du ministre, que la civilisation faisoit des progrès.

„Dans la partie du Sud, les Hommes de couleur ont envahi toute l'autorité ; dans celle du Nord, tous les fonctionnaires militaires sont noirs : on ne peut les destituer, sans courir les plus grands dangers. La commission est sans force ; elle est réduite à faire des proclamations dans un pays où les $\frac{2}{100}$ des habitans ne savent pas lire. Le directoire demande que le corps législatif rassure les Nègres sur leur liberté ; mais ils en jouissent depuis 4 ans ; mais il ne peut le faire qu'en rendant des lois, et les agens déclarent eux-mêmes que la loi est un mot vuide de sens pour les Noirs.

„Ici les Noirs dominent, là les hommes de couleur, par-tout les Blancs sont proscrits. Toussaint-Louverture, général noir, donne des ordres à la commission, il n'en reçoit point. Ainsi, Santhonax, qui a tout sacrifié aux Noirs,

tremble aujourd'hui devant eux, il est leur valet.

„On a employé tous les moyens pour exaspérer les Noirs contre les Blancs. Le 23 fructidor, on donne au Cap une comédie dans laquelle on introduisoit sur la scène, des propriétaires qui veulent massacrer tous les Noirs. Cette pièce est jouée publiquement dans la salle des spectacles; les acteurs y sont désignés, par des noms connus à S. Domingue, ceux de Page, Bressé, l'archevêque, Tribaut.

„Le but des auteurs de la pièce a été rempli; depuis cette époque, il n'est plus de sûreté pour les propriétaires. Les hommes de couleur qui le sont, éprouvent aujourd'hui le même sort que les Blancs. La même faction qui a détruit ceux ci, accuse en masse les premiers; le directoire propose de regarder les Blancs réfugiés comme émigrés, et d'excepter de l'amnistie les hommes de couleur. Qui ne voit que le but de ceux qui l'entourent, est de se débarrasser des uns et des autres, comme de surveillans incommodes, de n'avoir plus à conduire que les Nègres, afin de mieux travailler en finances; et de faire de Saint-Domingue une vaste ferme pour le gouvernement?

L'orateur prouve ensuite que les maux de St. Domingue ont été augmentés encore par les actes administratifs des agens du directoire. Il termine en demandant le rapport de la loi du 4 Pluviôse, qui autorise le directoire à envoyer des agens particuliers à St. Domingue.

Le conseil ordonne l'impression du discours, et arrête que la discussion sera continuée demain.

De Bruxelles, le 1er Juin.

L'on mande de Dunkerque, que la flottille commandée par l'amiral Muskin, dernièrement sortie de ce port, a heureusement gagné celui de Boulogne, en longeant la côte de Calais: Là, elle a trouvé une augmentation de bâtimens de transport et de chaloupes canonières destinés à la renforcer. Il paroît que ce petit armement devra se rendre à Brest, où l'on équipe une flotte nombreuse qui sera encore

* * La Saison des bains étant arrivée, et la Ville de Wisbaden ayant fait ses représentations à Messieurs les généraux, elle a obtenu de leur bienveillance tout ce qu'elle pouvoit désirer pour la sûreté et la tranquillité des Baigneurs. Non seulement la garnison, déjà peu nombreuse, a été diminuée, mais il a été ordonné à toutes personnes employées, ou à la suite de l'armée, d'évacuer les maisons des Bains, et de se retirer dans les villages qu'on leur a assignés.

La plus grande discipline, tous les égards pour les étrangers, ainsi que le respect pour les propriétés, ont été sévèrement recommandés.

La Ville croit en conséquence devoir informer le Public qu'elle a pris toutes les mesures nécessaires pour que les maisons fussent mises dans l'état de propreté et de salubrité; afin de satisfaire, comme par le passé, tous ceux que leurs infirmités obligeroient de recourir à ses eaux salutaires.

Wisbaden le 30 Mai 1797.

jointe par toutes les forces que les François ont dans la Méditerranée.

Voici un anecdote qui, pour un moment, fait rire les habitans de cette ville. Avant hier, arrive à la foire une Française mise en merveilleuse de la manière la plus outrée; perruque de lin blanc; gorge et cou entièrement découverts; corset écarlate au dessus de l'habit de linon; souliers dont les pointes revenoient en se recourbant jusqu'à la boucle; enfin, l'indécence la plus effrénée régnoit dans le costume de cette femme. Entrée dans la grande salle, elle fut bientôt accablée par des éclats de rire et des huées universelles; déconcertée et abandonnée par les cavaliers qui la conduisoient; elle eut beaucoup de peine à regagner la rue, où elle fut suivie quelque tems par une foule de jeunes gens qui lui lançoient les sarcasmes les plus sanglans. L'on assure que cette modeste beauté est la chaste moitié d'un honnête commissaire, dont les finances sont en meilleur état que celles de la République. (Courier de l'Escart.)

De Bonn, le 3 Juin.

Le général en chef de l'armée de Sambre et Meuse est ici depuis avant-hier. Il a eu hier une longue conférence avec la commission intermédiaire.

L'armée du Nord continue à défilér par cette ville: 3000 hommes dont une partie est de la division Watrin, arrivèrent hier ici et dans les environs: une demi-brigade de cette dernière est partie ce matin pour Cologne, où elle restera en garnison.

De Muhlheim (près Cologne), le 2 Juin.

Depuis huit jours, il est arrivé beaucoup de troupes françaises du Haut-Rhin; la plus grande partie a défilé par notre ville et a pris la route des montagnes. Le général d'Haupoult, après avoir passé deux jours ici, s'est rendu à Elberfeldt où l'on croit qu'il restera.

De Cologne, le 5 Juin.

Il vient d'être publié un arrêté du général Hoche, qui supprime toutes les contributions et réquisitions imposées avant le 1er Germinal (21 Mars) et fixe à huit millions la somme à payer par les pays conquis; savoir: 2 millions 750 mille livres en numéraire, et 5 millions 250 mille liv. en denrées. (Nous donnerons demain cet arrêté.)

De la Part de la Régence.